



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport de gestion et ses annexes

BEP ENVIRONNEMENT

2017



Table des matières

1) LES COMPTES ANNUELS.....	3
a. Bilan après répartition	3
b. Compte de résultats	5
c. Affectation et prélèvements.....	6
2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS	7
a. Commentaires à l'ACTIF.....	7
ACTIFS IMMOBILISES	7
ACTIFS CIRCULANTS.....	8
b. Commentaires au PASSIF.....	9
CAPITAUX PROPRES.....	9
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	10
DETTES.....	10
c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	11
3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	15
4) LES REGLES D'EVALUATION	16
5) LES MARCHES PUBLICS	20
6) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES.....	26
7) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION	27
8) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	29
9) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT	30
10) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL.....	31

1) LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2017	Exercice 2016
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	34.005.849	36.413.420
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	5.827	11.180
Immobilisations corporelles	22/27	33.953.119	36.359.547
Terrains et constructions	22	23.193.142	23.541.342
Installations, machines et outillage	23	6.338.527	7.214.367
Mobilier et matériel roulant	24	4.412.904	5.592.096
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	8.545,85	11.742
Immobilisations financières	28	46.903	42.693
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	30.400	27.000
Autres immobilisations financières	284/8	16.503	15.693
<i>Actions et parts</i>	284	-	-
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	285/8	16.503	15.693
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	33.088.068	35.639.370
Créances à plus d'un an	29	5.007.187	6.241.440
Créances commerciales	290	0	32.530
Autres créances	291	5.007.187	6.208.910
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	438.269	366.026
Approvisionnements	30/31	365.616	274.892
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	72.653	91.134
Immeubles destinés à la vente	35	-	-
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	9.647.529	9.375.107
Créances commerciales	40	5.920.758	6.182.791
Autres créances	41	3.726.771	3.192.316
Placements de trésorerie	50/53	17.366.098	17.874.499
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	17.366.098	17.874.499
Valeurs disponibles	54/58	607.033	1.761.192
Comptes de régularisation	490/1	21.952	21.106
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	67.093.918	72.052.790

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
CAPITAUX PROPRES	10/15	27.861.693	28.167.720
Capital	10	173.225	173.225
Capital souscrit	100	173.225	173.225
Capital non appelé	101	-	-
Primes d'émission	11	-	-
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	20.409.153	20.369.813
Réserve légale	130	17.323	17.323
Réserves indisponibles	131	-	-
Réserves immunisées	132	-	-
Réserves disponibles	133	20.391.830	20.352.490
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	7.279.316	7.624.682
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	4.304.723	4.051.875
Provisions pour risques et charges	160/5	4.304.723	4.051.875
Pensions et obligation similaires	160	11.683	20.044
Charges fiscales	161	-	-
grosses réparations et gros entretien	162	4.293.040	4.031.831
Obligations environnementales	163	-	-
Autres risque et charges	164/5	-	-
Impôts différés	168	-	-
DETTES	17/49	34.927.502	39.833.196
Dettes à plus d'un an	17	24.734.926	28.489.781
Dettes financières	170/4	24.734.740	28.489.595
Etablissements de crédit	173	24.734.740	28.489.595
Autres emprunts	174	-	-
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	186	186
Dettes à un an au plus	42/48	9.880.800	11.052.898
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	3.761.363	4.959.548
Dettes financières	43	-	-
Dettes commerciales	44	3.827.708	3.845.622
Fournisseurs	440/4	3.827.708	3.845.622
Effets à payer	441	-	-
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.235.646	2.130.000
Impôts	450/3	332.119	343.477
Rémunérations et charges sociales	454/9	1.903.527	1.786.522
Autres dettes	47/48	56.082	117.729
Comptes de régularisation	492/3	311.776	290.517
TOTAL DU PASSIF	10/49	67.093.918	72.052.790

b. Compte de résultats

		Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes et prestations	70/76A	50.847.633	47.727.977
Chiffre d'affaires	70	18.074.227	17.051.296
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-3.318	-5.784
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	32.723.242	30.496.946
Produits d'exploitation non récurrents	76A	53.482	185.519
Coût des ventes et prestations	60/66A	50.063.421	47.901.052
Approvisionnements et marchandises	60	3.372.342	3.096.626
<i>Achats</i>	<i>600/8</i>	<i>3.447.903</i>	<i>3.063.516</i>
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	<i>609</i>	<i>- 75.561</i>	<i>33.110</i>
Services et biens divers	61	20.780.412	18.865.372
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	12.876.531	12.429.146
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	4.163.663	4.541.005
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	8.404.120	8.516.227
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	252.848	- 135.117
Autres charges d'exploitation	640/8	208.272	539.299
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	5.232	48.496,28
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	784.211	-173.075
Produits financiers	75/76B	66.139	89.660
Produits financiers récurrents	75	66.139	89.660
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>751</i>	<i>62.190</i>	<i>74.362</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>752/9</i>	<i>3.949</i>	<i>15.298</i>
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	65/66B	785.597	1.014.594
Charges financières récurrentes	65	785.597	869.138
<i>Charges des dettes</i>	<i>650</i>	<i>784.508</i>	<i>868.657</i>
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)</i>	<i>651</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>652/9</i>	<i>1.088</i>	<i>482</i>
Charges financières non récurrentes	66B	-	145.455,30
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9902	64.754	-1.098.009

		Exercice 2017	Exercice 2016
Prélèvements sur les impôts différés	780	-	-
Transfert aux impôts différés	680	-	-
Impôts sur le résultat	67/77	25.414	24.223
Impôts	670/3	25.414	24.223
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	39.340	-1.122.232
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	-	-
Transfert aux réserves immunisées	689	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	39.340	-1.122.232

c. Affectation et prélèvements

		Exercice 2017	Exercice 2016
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	39.340	- 1.122.232
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	39.340	- 1.122.232
Bénéfice (Perte) reportée de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	1.122.232
sur le capital et les primes d'émission	791	-	-
sur les réserves	792	-	1.122.232
Affectations aux capitaux propres	691/2	39.340	-
au capital et aux primes d'émission	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	39.340	-
Bénéfice (Perte) à reporter	(14)	-	-
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Commentaires à l'ACTIF

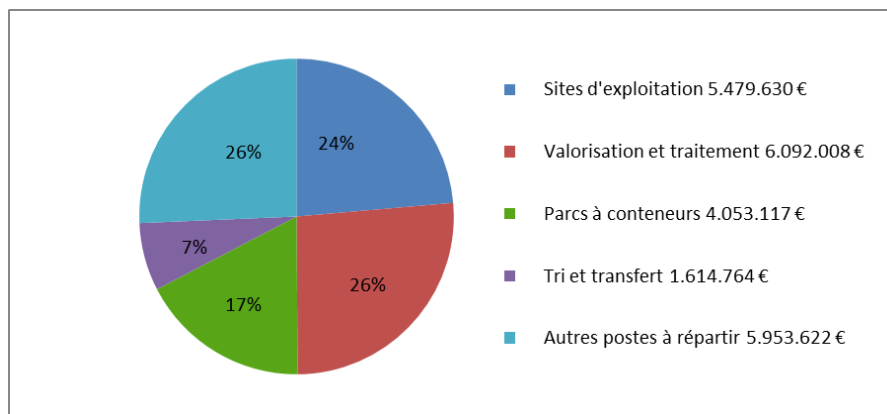
ACTIFS IMMOBILISES

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à 5.827 €.

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** :
le patrimoine immobilier de l'intercommunale représente 23.193.142 € réparti sur l'ensemble de la Province de Namur et comprend :
 - les sites d'exploitations ;
 - la valorisation et le traitement : usine de tri broyage de Floreffe, centre de compostage, biométhanisation, centres d'enfouissement technique ;
 - les parcs à conteneurs ;
 - les stations de tri et transfert ;
 - les autres postes à répartir : site industriel et collecte de Floreffe.

Les terrains représentent 390.247 € tandis que les constructions s'élèvent à 22.802.895 €.



- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement les engins des différents sites, les installations du site Floreffe, les conteneurs des parcs, les bulles à verre pour un total de 6.338.527 € ;
- le **mobilier** se compose du matériel de bureau des sites et du matériel pour l'informatisation des parcs pour un total de 114.638 € ;
- Le **matériel roulant** s'élève à 4.298.266 € et correspond aux véhicules de collecte ;
- les **immobilisations en cours** reprennent les travaux en cours des parcs à conteneurs de Walcourt et Sambreville pour un total de 8.546 €.

Les **immobilisations financières** reprennent les participations détenues à hauteur de 34.400 € dont le détail est repris dans le rapport sur les participations. Ce poste inclut également les cautions et garanties pour un total de 16.503 €.

ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des autres créances inscrites dans le cadre des subsides sur investissements à percevoir de façon étalée par l'Office Wallon des Déchets pour 4.318.621 €, du préfinancement de la quote-part du BEP Environnement dans le subside ENERGYWALL à percevoir en 2018 pour 618.566 €, et d'un acompte versé pour compte de la Spaque dans le cadre du rachat du CET Chapois pour 70.000 €.

Le **stock** correspond aux approvisionnements de fournitures en diesel, pièces pour le charroi, vêtements de travail (365.616 €) et des marchandises telles que les conteneurs, les puces, les sacs Fost Plus et organiques (72.653 €).

Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les créances commerciales avec 5.920.758 €.

Les autres créances s'élèvent à 3.726.771 € et se composent des appels de fonds aux communes et des tranches de subside à court terme sur investissement à percevoir de façon étalée.

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à termes. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs industriels et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 607.033 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent 21.069 € relatifs à des sacs à distribuer pour compte des communes ainsi que les intérêts bancaires perçus en janvier 2018 concernant l'année 2017 pour un total de 883 €.

b. Commentaires au PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le **capital** à l'issue de l'exercice 2017 est identique au 31 décembre 2016 et s'élève à 173.225 €. Il est souscrit dans son entièreté par les communes, la Province de Namur, et le BEP.

Les parts sont valorisées à leur valeur nominale et la valeur d'une part sociale s'élève à 25 €.

4.553 parts Communes 113.825 €

Parts		Montant	Parts		Montant
218	ANDENNE	5.450	48	HAVELANGE	1.200
63	ANHEE	1.575	50	HERON	1.250
67	ASSESE	1.675	45	HOUYET	1.125
75	BEAURAING	1.875	169	JEMEPPE S/SAMBRE	4.225
32	BIEVRE	800	90	LA BRUYERE	2.250
41	CERFONTAINE	1.025	128	METTET	3.200
147	CINEY	3.675	1.001	NAMUR	25.025
123	COUVIN	3.075	48	OHEY	1.200
121	DINANT	3.025	29	ONHAYE	725
28	DOISCHE	700	91	PHILIPPEVILLE	2.275
155	EGHEZEE	3.875	110	PROFONDEVILLE	2.750
74	FERNELMONT	1.850	115	ROCHEFORT	2.875
68	FLOREFFE	1.700	280	SAMBREVILLE	7.000
104	FLORENNES	2.600	69	SOMBREFFE	1.725
101	FOSSES LA VILLE	2.525	51	SOMME-LEUZE	1.275
44	GEDINNE	1.100	57	VIROINVAL	1.425
242	GEMBLOUX	6.050	30	VRESSE/SEMOIS	750
69	GESVES	1.725	162	WALCOURT	4.050
61	HAMOIS	1.525	89	YVOIR	2.225
58	HASTIERE	1.450			

2.276 parts Province de Namur 56.900 €

100 parts BEP 2.500 €

Les **réserves** sont scindées en deux catégories :

- la réserve légale correspond à 10% du capital (17.323 €);
- les réserves disponibles s'élèvent à 20.391.830 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsides reçus des pouvoirs publics pour les investissements des infrastructures liés à l'exploitation pour un total de 7.279.316 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 27.861.693 €, comprenant le capital et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges actées en 2017 s'élèvent à 4.304.723 € et sont réparties en :

- provision constituée en vue de faire face aux indemnités allouées dans le cadre des prépensions pour 11.683 €;
- provision en vue de faire face aux grosses réparations et gros entretien :
 - réhabilitation CET : 2.952.105 € ;
 - grosses réparations et gros entretien : 1.340.935 €.

DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées majoritairement des **dettes financières** contractées auprès des banques (sous déduction des tranches échéant en 2018) pour un total de 24.734.740 € en 2017.

Les **autres dettes** reprennent 186 € de cautions reçues.

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 9.880.800 € et regroupent les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.761.363 € ainsi que les **dettes commerciales** pour 3.827.708 €.

Les **dettes fiscales, salariales et sociales** s'élèvent à 2.235.646 € et reprennent le solde des rémunérations 2017 à payer en 2018 ainsi que le précompte et l'impôt sur le résultat.

Dans les **autres dettes**, on retrouve le préfinancement de subside sur investissement de l'ICDI, dans le cadre de la société interne BIVALOR, pour la chaîne de tri-broyage ainsi qu'un cautionnement reçu pour un montant de 56.082 €.

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 311.776 €.

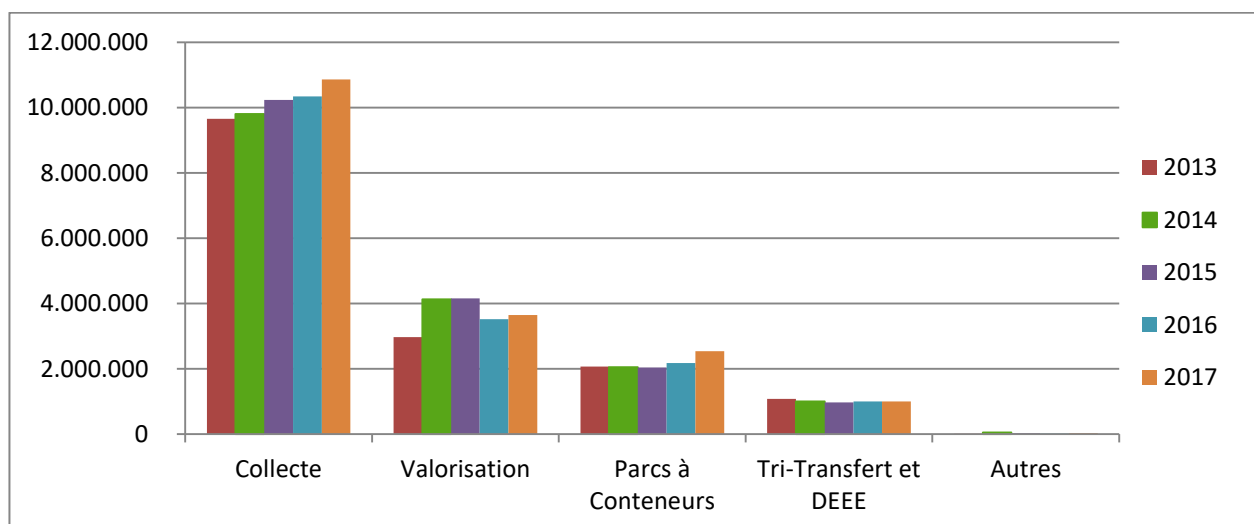
On y retrouve le précompte mobilier des intérêts perçus en janvier 2018 concernant 2017 ainsi que la facturation des avances sur collectes commerçants relatives au 1^{er} trimestre 2018.

c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 50.797.469 € et sont en augmentation par rapport à 2016.

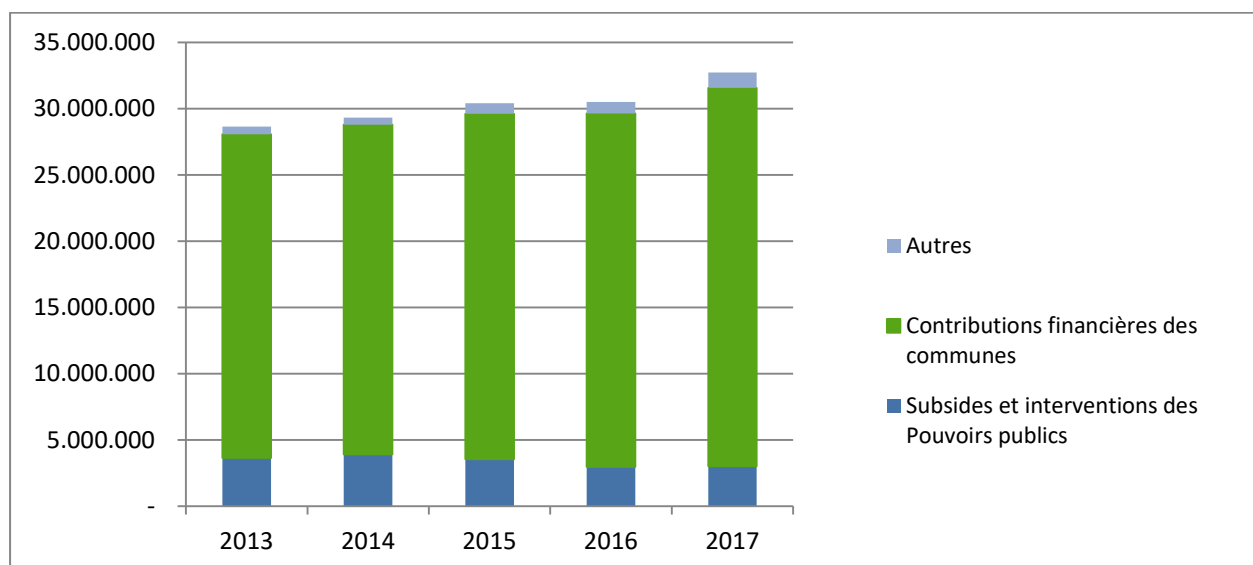
L'année 2017 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 18.074.227 € contre 17.051.296 € en 2016. On peut constater que depuis 2013 son évolution est progressive et qu'en 5 ans, il a augmenté de 14,53 %.

Il est constitué de :

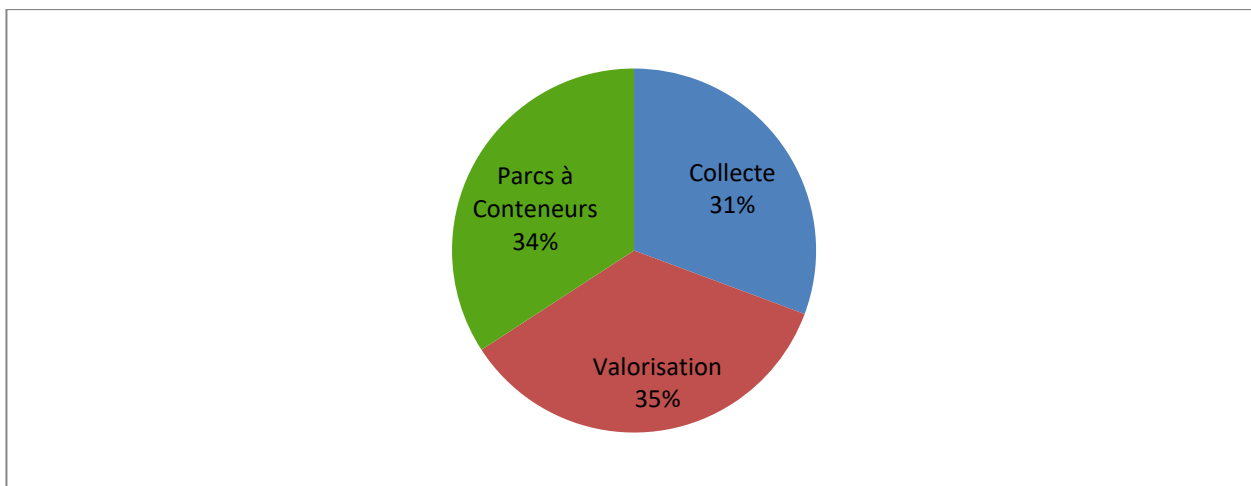


Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 32.723.242 € en 2017 contre 30.496.946 € en 2016. Ce montant comprend :

- les subsides et interventions des Pouvoirs Publics pour 3.020.235 € ;
- la contribution financière des communes pour 28.535.601 € ;
- le solde de 1.167.407 € est composé de refacturations de frais à des tiers, des remboursements d'assurances et de diverses récupérations.



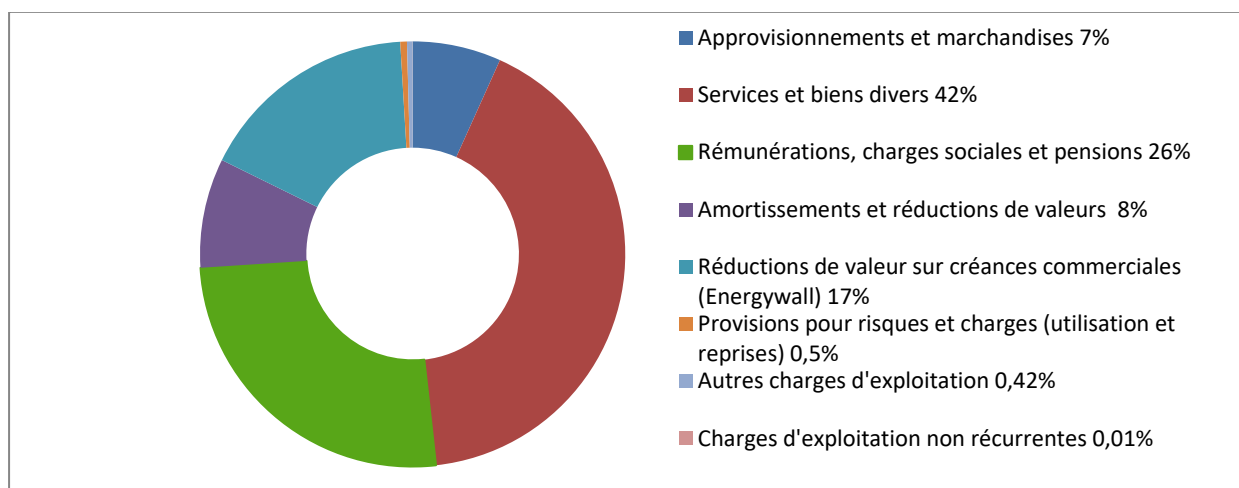
La répartition de la contribution financière des communes se ventile de la manière suivante :



Les **produits d'exploitation non récurrents** s'élèvent à 53.482 € en 2017.

Ce montant comprend les plus-values sur revente d'immobilisés et diverses régularisations de subside sur investissement.

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 50.063.421 € en 2017 contre 47.901.052 € en 2016.



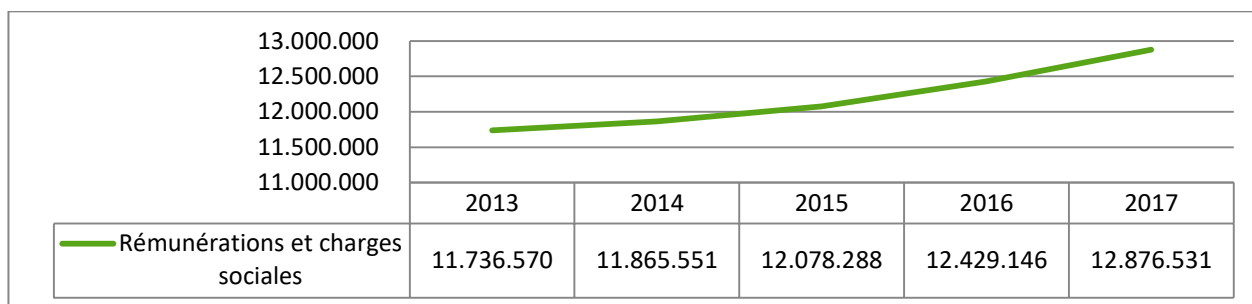
Les **approvisionnements et marchandises** reprennent les achats de conteneurs à puces, les sacs (Fost Plus, amiante et biodégradables), les bulles à verre ainsi que les fournitures (Diesel, pièces pour le charroi, pneus, vêtements de travail) pour un total de 3.372.342 € en 2017 contre 3.096.626 € en 2016.

Les **services et biens divers** passent de 18.865.372 € en 2016 à 20.780.412 € en 2017. Ils contiennent principalement les frais d'entretien des différents sites, du matériel lié à l'exploitation, du charroi et des engins, mais aussi le coût du transport des matières collectées dans les parcs à conteneurs et le traitement /valorisation de ces dernières.

Les postes ayant connu une variation importante par rapport à l'exercice précédent sont :

- transport dans les recyparcs – Augmentation ;
- externalisation des bois de la chaîne de tri-broyage – Augmentation ;
- traitement des déchets inertes des recyparcs – Augmentation ;
- personnel intérimaire – Augmentation.

Les rémunérations et charges sociales constituent 26% des coûts et s'élèvent à 12.876.531 € en 2017 contre 12.429.146 € en 2016 soit une augmentation de 3,6%.



Nombre d'effectif :	277	279	285	287	305
----------------------------	------------	------------	------------	------------	------------

La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 4.163.663 € en 2017.

La dotation aux réductions de valeur sur créances commerciales reprend :

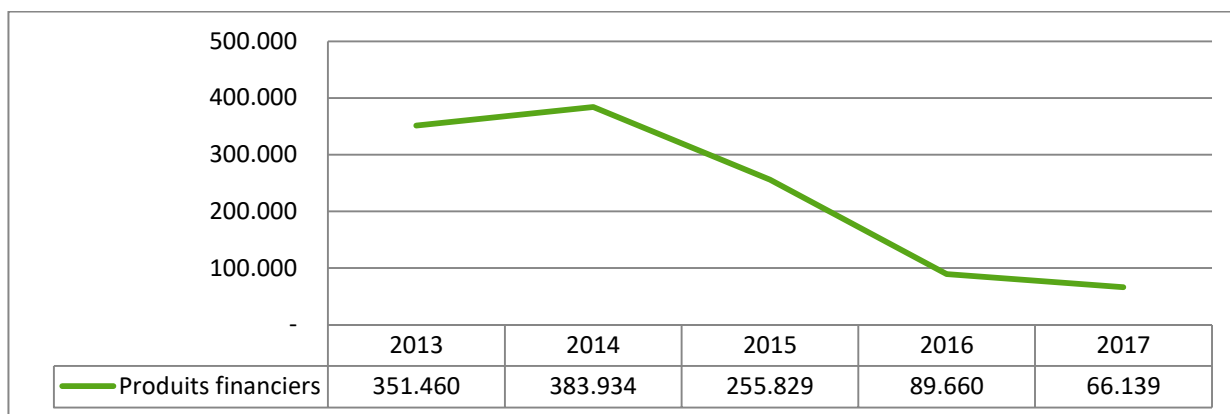
- le solde des dotations et reprises aux réductions de valeur sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain : 3.403 € ;
- la dotation aux réductions de valeurs sur créances commerciales pour la valorisation des déchets dans la société interne Energywall : 8.400.717 €.

Les provisions pour grosses réparations et pour autres risques et charges comprennent les dotations aux provisions actées ainsi que les reprises de provisions, principalement relatives à l'usine de tri-broyage de Floreffe et à la réhabilitation de nos sites.

Les autres charges d'exploitations sont essentiellement composées de taxes diverses pour 106.772 € et de la contribution de BEP Environnement dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant de 101.500 €.

Les autres charges d'exploitations non récurrentes s'élèvent à 5.232 € en 2017 et reprennent des régularisations de subsides non perçus.

Les **produits financiers** diminuent en 2017 pour atteindre 66.139 €. Ils sont majoritairement composés des produits de placements de trésorerie. Depuis 2016 les subsides en intérêt sont supprimés et ne sont donc plus comptabilisés sous cette rubrique. Ce qui explique une diminution de ce poste.



Les **charges financières** augmentent avec un total de 785.597 € en 2017 €.

Elles se composent des **charges financières récurrentes** pour un montant de 785.597 € qui représente les intérêts des emprunts sur les investissements.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 64.754 €.

L'**impôt sur le résultat** est de 25.414 € pour cet exercice :

- le précompte mobilier retenu sur les revenus financiers à concurrence de 23.954 € ;
- la charge fiscale complémentaire estimée à l'impôt des personnes morales pour 1.460 €.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. Suite à la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale devait démontrer qu'elle remplissait les conditions nécessaires pour rester assujettie à l'impôt des personnes morales, où à défaut devenait assujettie à l'impôt des sociétés avec effet au 1er janvier 2015.

A l'issue d'une procédure menée auprès du Service des Décisions Anticipées en matière fiscale du SPF Finances, une décision rendue le 26 janvier 2016 confirme l'assujettissement de l'intercommunale à l'impôt des personnes morales.

Le compte de résultat 2017 se clôture par un **bénéfice à affecter** de 39.340 €.

3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

4. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

5. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

6. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES

Néant

7. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

8. CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

4) LES REGLES D'EVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions

Linéaire

Immeubles à usage de bureaux

de 25 à 33 ans

Voiries, égouttages et pont

de 20 à 30 ans

Bâtiments industriels, garages et équipements industriels

20 ans

Aménagements

Linéaire

Aménagements industriels

de 10 à 20 ans

Aménagements des immeubles à usage de bureaux

de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

<u>Installations, machines et outillages</u>	Linéaire	
Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertain ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrécouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

Le **CAPITAL** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle il sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

5) LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2017, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

1. Marché de fourniture de pneus neufs et rechapés, recreusage et assistance dépannage

Attribution 19-01-2017

Adjudicataire :

VPLam Holding SA
Chaussée de Zellik 25
1082 Bruxelles

Montant : 817.978,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

2. Marché de travaux et ingénierie destiné à la couverture de loges de stockage sur le SIGD de Floreffe

Attribution 19-01-17

Adjudicataire :

Clarival sprl
Rue de Bouillon 148 bte 6
5555 Bièvre

Montant : 65.880,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

3. Marché de service pour la maintenance et les réparations des engins de BEP Environnement

Attribution 20-02-17

Adjudicataire :

Quairia R. et Fils
rue des Artisans 7
5150 Floreffe

Montant : 108.646,75 €

Mode de passation : Adjudication ouverte

Publicité : Publicité nationale

Marché pour la fourniture de camions porte-conteneurs - Attribution 20-02-17

Adjudicataire :

Renault V.I. Belgique SA
Avenue du Hunderenveld 10
1082 Bruxelles

Montant : 2.718.430,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

4. Marché de services relatif à la vidange, au transport et à l'échange de conteneurs des parcs à conteneurs

Attribution 20-02-17

Adjudicataire :

Société Momentanée Suez-Vanheede
rue de l'Avenir 22
4460 Grâce-Hollogne

Montant : 1.012.000,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

(art 26 §1er 1° c) L. 15 juin 2006 - urgence impérieuse)

Publicité : Non publicité

5. Marché pour la fourniture d'un véhicule de mission hybride par voie de leasing opérationnel

Attribution 20-02-17

Adjudicataire :

Belfius Auto Lease

Rogierplein 11

1210 Sint-Josse-Ten-Node

Montant : 51.013,20 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

6. Marché de services relatif à la vidange et au nettoyage des séparateurs des différents sites de BEP

Environnement - Attribution 20-02-17

Adjudicataire :

Recyterre

Rue du Port 14

6250 Pont-de-Loup

Montant : 66.860,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

7. Marché de service pour la formation continue des chauffeurs de BEP Environnement

Attribution 29-03-17

Adjudicataire :

E.D.W. Formation

Route du Grand Peuplier 6

7110 Strépy-Bracquenies

Montant : 103.350,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

8. Marché de fourniture de 10 bennes bi-compartmentées - Attribution 20-04-17

Adjudicataire :

ABT Cy

Rue des Ateliers 7C

7850 Enghien

Montant : 2.365.000,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

9. Marché relatif à l'entretien des abords des sites de BEP Environnement - Attribution 20-04-17

Adjudicataire :

* Lot 5: Atelier 85, Rue de Mettet 127, 5620

Florennes

* Lots 1 et 3: L'Atelier, Rue pied d'Alouette

51-53, 5100 Naninne

* Lots 2, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15 et 16: V3

Manupal, Rue du Parc Industriel 33, 5590

Achêne

* Lots 6 et 10: CARP, Rue de la Gendarm

Montant : 144.139,08 €

Mode de passation : Adjudication ouverte

Publicité : Publicité nationale

10. Marché de transport de différentes matières au départ des différents sites d'exploitation

Attribution 17-05-17

Adjudicataire :

* Lot 1, 5 et 6: Transport Raymond
Painblanc, route de Binche 2, 7022
Nouvelles

* Lot 2, 3 et 4: Transport Daniel Mertens,
rue Michel Botte 87, 1421 Ophain-Bois-
Seigneur-Isaac

* Lot 7: Vanheede, rue e l'Epinette 12, 7040
Quévy-le-Grand

* Lot 8: Transport

Montant : 2.424.412,67€

Mode de passation : Adjudication ouverte

Publicité : Publicité européenne

11. Marché de services pour la mise à disposition de chargeurs - Attribution 13-07-17

Adjudicataire :

Entranam ASBL
Rue Du Tronquoy 10
5380 Noville-Les-Bois

Montant : 724.416,00 €

Mode de passation : Appel d'offre restreint
(Marché réservé - Services annexe 2B)

Publicité : Publicité nationale

12. Marché relatif à la fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel de BEP
Environnement - Attribution 15-06-17

Adjudicataire :

* Lots 1 et 3: Vandeputte Safety SA,
Binnensteenweg 160 à 2530 Boechout
* Lot 2: Depairon SA, Rue du Limbourg 77-
79 à 4800 Verviers

Montant : 62.334,73 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

13. Marché de fournitures de sacs compostables pour la collecte des déchets organiques

Attribution 15-06-17

Adjudicataire :

The Compost Bag Compagny nv
Tildonksesteenweg 171
3020 Herent

Montant : 510.741,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

14. Marché de travaux pour l'agrandissement de la dalle de stockage de bois à Floreffe

Attribution 13-07-17

Adjudicataire :

Nonet
rue des artisans 10
5150 Floreffe

Montant : 153.583,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité nationale

15. Marché de reprise et de traitement du bois brut de recyclage géré par BEP Environnement

Attribution 13-07-17

Adjudicataire :

Vanheede Environmental Logistics
Dullaardstraat 11
8940 Wervik

Montant : 310.000,00 €

Mode de passation : Adjudication ouverte

Publicité : Publicité européenne

16. Marché de services relatif à la réparation et à la construction de clôtures et portails dans les Recyparcs - Attribution 13-07-17

Adjudicataire :

V3 Manupal asbl
Rue du Parc Industriel d'Achêne 33
5590 Ciney

Montant : 50.000,00€

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

17. Marché de services pour la reprise et le traitement de matières issues du traitement du bois et des encombrants - Attribution 24-08-17

Adjudicataire :

* Lots 1 et 3: Suez R&R BE Wallonie sa, Rue de l'Avenir 22 , 4460 Grâce-Hollogne
* Lots 2et 4: Recyterre SA, Rue Du Port 14 , 6250 Pont-De-Loup

Montant : 335.400,00 €

Mode de passation : Adjudication ouverte

Publicité : Publicité européenne

18. Marché relatif à la rénovation de 16 conteneurs DSM Recyparcs - Attribution 24-08-17

Adjudicataire :

Renovacolor sprl
Rue du cercle de tir 1
5590 Achêne

Montant : 60.588,80€

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

19. Marché de fourniture de deux pelles sur pneus - Attribution 24-08-17

Adjudicataire :

SEMAT
rue des Awirs 270
4400 Flémelle

Montant : 388.120,00 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

20. Marché de service relatif à la mise à disposition de trieurs - Attribution 21-09-17

Adjudicataire :

Entra group
rue du Tilloi 11
6220 Heppignies

Montant : 665.049,60 €

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Marché réservé - Services annexe 2B)

Publicité : Publicité nationale

21. Marché relatif à la fourniture de conteneurs mobiles presse - Attribution 21-09-17

Adjudicataire :

MELINDUS, JMO Development SPRL
Chaussée de Wavre 35
5030 Gembloux

Montant : 80.284,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

22. Marché de fourniture de conteneurs destinés à la collecte de porte à porte de déchets ménagers
Attribution 21-09-17

Adjudicataire :

* Lot 1 et 2 : TWS Belgium SPRL,
Turnhoutsebaan 1/001, 2470 Retie
* Lot 3 : Eurobins Belgium SPRL, Kielbroek 4
, 2020 Antwerpen

Montant : 694.914,66€

Mode de passation : Appel d'offre ouvert

Publicité : Publicité européenne

23. Marché de travaux relatif au renforcement des sites de bulles à verre - Attribution 18-10-17

Adjudicataire :

Entreprise Gilson Marcle et Fils sprl
Rue de Bouillon 4
5575 Malvoisin

Montant : 78.834,53€

Mode de passation : Procédure ouverte

Publicité : Publicité nationale

24. Marché relatif à la désignation d'un service Médical de Travail - Service Externe de Prévention et de Protection - Attribution 23-11-17

Adjudicataire :

SPMT-ARISTA ASBL
Rue Royale 196
1000 Bruxelles

Montant : 190.000,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

25. Marché de fourniture de caméras de surveillance pour certains sites de BEP Environnement
Attribution 23-11-17

Adjudicataire :

Engie Fabricom SA
Chaussée de Tubize 489
1420 Braine l'Alleud

Montant : 142.502,61 €

Mode de passation : Procédure négociée

(art 26 §1er 2° b) L. 15 juin 2006 - Services
répétitifs)

Publicité : Sans consultation préalable

26. Marché de service relatif au transport de PMC au départ de différents sites d'exploitation
Attribution 23-11-17

Adjudicataire :

Transport Massart
Rue de la Grotte 14
5020 Suarlée

Montant : 525.420,00 €

Mode de passation : Procédure ouverte

Publicité : Publicité européenne

27. Marché de service relatif à la sélection d'un bureau d'études pour la conception du nouveau Recyparc de Sambreville - Attribution 13-12-17

Adjudicataire :

Unit-Ingénieurs Associés Sprl
Rue De La Pavée 7 Bte 2
5101 Erpent

Montant : 63.250,00 €

Mode de passation : Procédure négociée

Publicité : Non publicité

28. Marché de services relatif au traitement de déchets de cimetières et de nettoyage de voiries
Attribution 13-12-17

Adjudicataire :

* Lot 1 et 3 Suez RR IWS Remediation nv,
Westvaartdijk 83, 1850 Grimbergen

* Lot 4 à 6 Suez R&R BE Wallonie sa, Rue de
l'Avenir 22, 4460 Grâce-Hollogne

Montant : 119.138,75 €

Mode de passation : Procédure ouverte

Publicité : Publicité nationale

6) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

Comme le prévoit l'Article 1532-1bis §1^{er} du CDLD, « Les Intercommunales organisent des séances d'information ou des cycles de formations relatifs à leurs domaines d'activités afin d'assurer le développement et la mise à jour des compétences professionnelles des Administrateurs.

Les Administrateurs participent aux séances d'information et cycles de formations organisés par l'intercommunale en application de l'alinéa 1^{er}.

La liste de présence des Administrateurs aux formations et cycles de formations organisés en application de l'alinéa 1^{er} sont transmises à l'assemblée générale laquelle est chargée de contrôler le respect de l'obligation visée à l'alinéa 2. »

En 2017, les formations destinées aux Administrateurs de BEP Environnement se sont déroulées les :

- 29 août

Y ont participé :

Mesdames C. ABSIL et V. LEONARD Administratrices.

Messieurs L. BOUVEROUX, C. BULTOT, Ph. BULTOT, JL. CLOSE, T. FRANCART, B. GUILLITTE, S. LASSEAUX, M. MATERNE, J. PAULET et E. VAN POELVOORDE Administrateurs.

- 6 septembre

Y ont participé :

Monsieur G. CHINTINNE, Président.

Madame N. KUMANOVA, Vice-Présidente et Monsieur Ch. CAPELLE, Vice-Président.

Mesdames V. LEONARD et N. DEMANET, Administratrices.

Messieurs L. BOUVEROUX, C. BULTOT, Ph. BULTOT, Ph. CARLIER, JL. CLOSE, T. FRANCART, B. GUILLITTE, R. LADOUCE, S. LASSEAUX, A. MABILLE, J. PAULET, et E. VAN POELVOORDE, Administrateurs.

- 21 septembre

Y ont participé :

Monsieur G. CHINTINNE, Président.

Madame N. KUMANOVA, Vice-Présidente et Monsieur Ch. CAPELLE, Vice-Président.

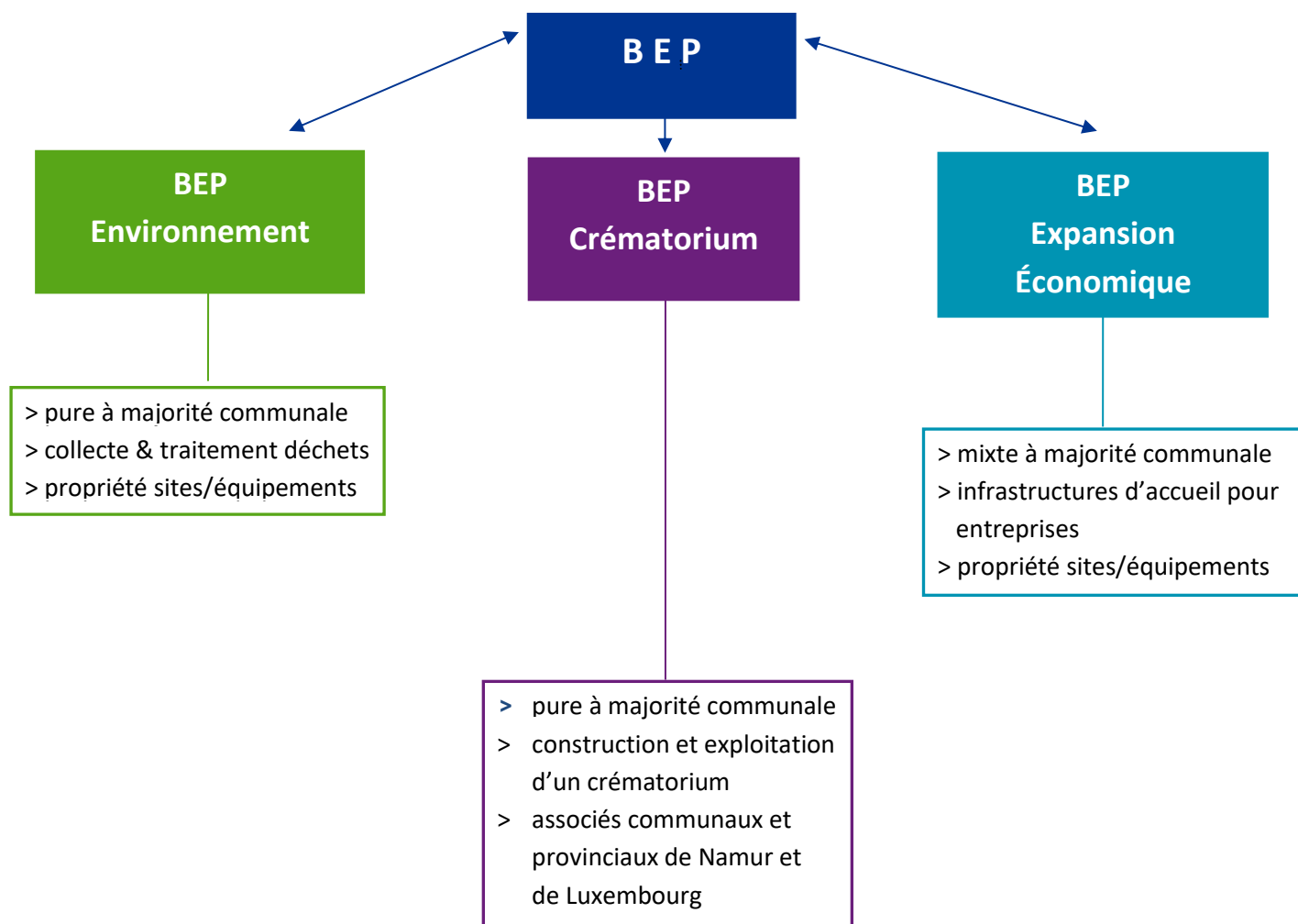
Mesdames C. ABSIL, N. DEMANET, J. LEJEUNE et V. LEONARD, Administratrices,

Messieurs L. BOUVEROUX, Ph. BULTOT, Ph. CARLIER, T. FRANCART, B. GUILLITTE, S. LASSEAUX, A. MABILLE, M. MATERNE, J. PAULET et E. VAN POELVOORDE Administrateurs.

7) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

a. Structure des intercommunales



b. Composition du CA et du CD

Groupe « Province » :

- Caroline Absil
- Claude Bultot
- Philippe Bultot
- Philippe Carlier*
- René Ladouce*
- Stéphane Lasseaux*
- Pierre Tasiaux
- Eric Van Poelvoorde

Groupe « Communes » :

Président : Grégory Chintinne* °

Vice-Présidents : Christophe Capelle*

Nermin Kumanova* °

- Bruno Berlemont
- Luc Bouveroux
- Benjamin Calice* °
- Nathalie Demanet
- Tanguy Francart
- Bernard Guillitte* °
- Albert Leduc* °
- Janique Lejeune
- Véronique Léonard
- Albert Mabille
- Max Materne

Groupe « BEP » :

- Jean-Louis Close*
- José Paulet*

* Administrateur également membre du Comité de Direction

° Membre du Comité de Rémunération

c. Réunion des instances

En 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni les 19 janvier, 21 février, 20 avril, 15 juin, 29 août, 6 et 21 septembre et 18 octobre.

Le Comité de Direction s'est quant à lui réuni les 19 janvier, 20 février, 29 mars, 20 avril, 17 mai, 15 juin, 13 juillet, 24 août, 21 septembre, 18 octobre, 23 novembre et 13 décembre en 2017.

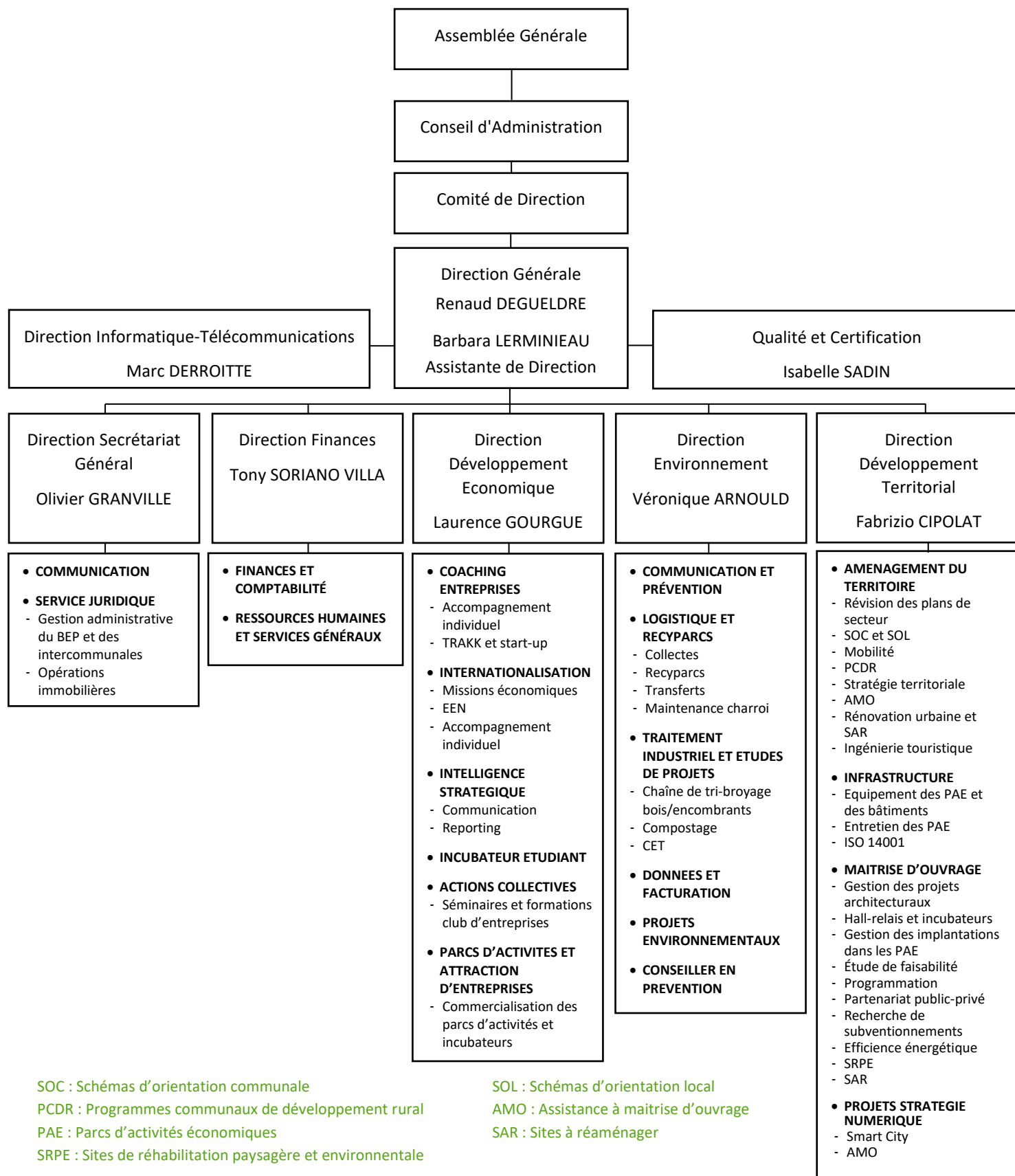
Le Comité de Rémunération s'est réuni le 29 mars 2017.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 20 juin et 19 décembre 2017.

8) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faîtière de l'ensemble de l'organisation.



9) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Environnement, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission de prendre en charge et de mener à terme toute initiative de nature à favoriser la sauvegarde, la gestion et le développement de l'environnement et de la salubrité publique en Province de Namur en coopération avec les Communes. Elle vient en appui de la politique menée par la Wallonie en matière de gestion des déchets. Dans ce cadre, elle assure des missions d'éducation, de prévention de réutilisation et de réemploi, gère des services de collecte et des infrastructures de traitement.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Environnement visent à assurer une mission de service public efficient à coût maîtrisé pour les Communes et le citoyen en :

- Jouant le rôle de partenaires privilégié des Communes et de la Wallonie en matière de sensibilisation à la prévention, au réemploi et au tri des déchets ;
- Proposant à l'ensemble du territoire un service de collectes multifilières performant ;
- Modernisant l'utilisation des parcs à conteneurs ;
- Optimalisant, seul ou en partenariat, les filières et outils de valorisation et de traitement des déchets ;
- Proposant une expertise et des services en matière environnementale aux Communes.

10) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés *			DEPENSES	BUDGETS prévisionnels		
2015	2016	2017		2018	2019	2020
300.827	568.844	317.984	Fonctionnement	361.135	368.358	375.725
970.753	1.618.346	867.398	Sites d'Exploitation	859.610	837.712	854.466
387.646	337.734	377.148	Actions de com. et prévention	591.969	603.808	615.885
9.519.578	10.085.332	9.475.284	Collecte	11.594.717	11.482.617	11.997.614
9.556.034	10.435.642	10.026.761	Fost Plus	9.974.715	9.788.316	10.208.857
10.395.642	11.519.576	12.280.458	Valorisation-Traitement	15.915.231	16.787.191	14.727.285
1.883.799	2.258.919	1.853.387	Tri-Transfert	2.697.370	3.497.816	2.241.616
825.832	945.333	807.863	D.E.E.E.	833.835	819.444	861.572
803.996	916.836	945.395	Aires de Compostage	1.736.576	1.528.199	1.278.262
12.754.042	13.995.249	16.180.118	Recyparcs	16.870.174	18.419.881	16.789.897
3.713.033	3.917.598	4.899.370	Remboursement du capital (emprunts)	-	-	-
51.111.182	56.599.409	58.031.166		61.435.332	64.133.342	59.951.179

2015	2016	2017	RECETTES	2018	2019	2020
310.117	576.911	321.345	Fonctionnement	76.500	78.030	79.591
830.752	1.045.038	934.781	Sites d'Exploitation	121.739	85.083	86.785
390.013	340.101	378.726	Actions de com. et prévention	251.440	256.469	261.598
9.444.994	9.248.224	9.771.078	Collecte	11.814.689	11.706.989	12.226.472
9.630.503	9.648.990	10.166.004	Fost Plus	10.634.324	10.461.117	10.895.114
20.112.556	20.341.189	22.120.353	Valorisation-Traitement	18.142.704	19.228.171	17.617.462
1.972.319	1.994.780	2.058.632	Tri-Transfert	1.198.049	1.968.508	681.723
771.537	825.983	813.636	D.E.E.E.	987.648	976.333	1.021.599
1.190.156	1.669.155	1.103.022	Aires de Compostage	1.728.239	1.519.695	1.269.589
12.243.666	13.171.831	14.521.676	Recyparcs	16.156.963	16.479.292	14.665.296
	3.138.136		Souscription des emprunts	-	-	-
56.896.613	62.000.338	62.189.253		61.112.295	62.759.687	58.805.229

*Ce poste tient compte des investissements et des subsides, mais n'intègre pas les charges non décaissées telles que les amortissements, les mouvements de provision et les réductions de valeur. La souscription des emprunts et le remboursement en capital des emprunts sont globalisés



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport du Comité de rémunération

BEP ENVIRONNEMENT

2017



Extrait du Registre des Procès-verbaux
des réunions du COMITÉ DE REMUNERATION

Réunion du 29/03/2018

BEP ENVIRONNEMENT

SECRETARIAT GENERAL

Sont présents :

Représentant le groupe Communes :

Monsieur G. CHINTINNE, Président.
Messieurs B. CALICE et A. LEDUC, Administrateurs.

Equipe de Direction :

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP.
Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Secrétariat Général du BEP.
Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Finances et Comptabilité du BEP.

Sont excusés :

Madame N. KUMANOVA, Vice-Présidente.
Monsieur B. GUILLITTE, Administrateur.

**2. RAPPORT ANNUEL DES REMUNERATIONS 2017 - ARTICLE L 1523-17§2 DU
CDLD**

Le Comité de Rémunération, à l'unanimité :

- marque son accord sur le rapport rédigé en application de l'article L1523-17 §2 du CDLD ci-annexé et faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- marque son accord pour le soumettre au prochain Conseil d'Administration, en annexe au rapport de gestion.


O. GRANVILLE
Directeur
Secrétariat Général du BEP

Votre correspondant : S. TRIFFOY, Chargé de Mission - ☎ 081/71.71.76 - ✉ : str@bep.be.
Responsable : O. GRANVILLE, Directeur - ☎ 081/71.71.30 - ✉ : ogr@bep.be.

RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION

Article L1523-17 CDLD

BEP ENVIRONNEMENT – Exercice 2017

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES DE GESTION

➤ Informations générales

Plafond barémique indexé au 31/12/2017	35.853,45 €
Montant du jeton de présence brut indexé	197,93 €
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2
Nombre de réunions du Conseil d'administration	8
Nombre de réunions du Bureau exécutif (comité de direction)	12
Nombre de réunions du Comité de rémunération	1
Nombre de réunions du Comité d'Audit	Néant
Nombre de réunions du Comité d'Avis	3
Nombre de réunions du Comité de secteur #1	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	Néant

➤ Commentaire éventuel

Néant

- **Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.**

A = Absent

E = Excusé

P = Présent

R = Représenté

- = Pas encore Administrateur ou n'est plus administrateur

[illegible]

Comité de direction	19 janv	20 févr	29 mars	20 avr	17 mai	15 juin	13 juil	24 août	21 sept	18 oct	23 nov	13 déc	Taux de présences
CALICE Benjamin	P	E	R	E	P	R	P	P	R	P	P	P	58%
CAPELLE Christophe	P	P	P	P	P	P	P	R	P	P	P	R	83%
CARLIER Philippe	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	R	92%
CHINTINNE Grégory	R	P	R	P	P	P	P	R	P	P	P	P	75%
CLOSE Jean-Louis	P	P	P	P	E	P	P	P	E	E	P	P	75%
GUILLITTE Bernard	R	P	P	R	P	P	P	P	P	P	P	P	83%
KUMANOVA Nermin	E	P	P	E	P	E	P	R	P	P	E	E	50%
LADOUCE René	P	P	E	E	E	E	P	E	E	R	E	P	33%
LASSEAUX Stéphane	P	P	R	P	P	P	P	P	P	P	P	P	92%
LEDUC Albert	R	P	R	R	P	P	R	P	R	R	P	R	42%
PAULET José	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	92%

Comité de Rémunération	29-mars
CHINTINNE Grégory	P
KUMANOVA Nermin	P
CALICE Benjamin	P
LEDUC Albert	R
GUILLITTE Bernard	—

Comité d'avis	15 mars	31 mai	19 sept	Taux de présences
ADAM Raphaël	A	A	A	0%
BAUDOIN Cyrille	P	P	P	100%
BECHET Jacques	A	P	P	67%
BLERET-DE CLEERMAECKER Sabine	P	P	P	100%
BORDON Olivier	P	P	A	67%
CARLIER Philippe	P	P	A	67%
CHEVALIER Pascal	E	E	A	0%
CLOSSET Robert	P	A	P	67%
COPINE André	P	P	A	67%
DE RYCKE Fabrice	P	P	P	100%
DELFORGE Yves	A	A	A	0%
DELPIRE Jean-Marie	A	A	A	0%
DEMANET Nathalie	A	E	E	0%
DEVILLE Frédéric	E	P	P	67%
FALAES-VAN ROMPU Anne	P	E	P	67%
GILON Christophe	P	P	E	67%
GOFFIN Serge	P	A	A	33%
GUILLITTE Bernard	P	P	E	67%
HALLET Danielle	E	P	E	33%
HAVELANGE Guy	E	E	P	33%
HYAT Jean	A	A	A	0%
LEBOC Françoise	E	A	A	0%
LEJEUNE Jean-Pol	P	P	A	67%
LOTTIN Claudy	P	P	P	100%
MARCOLINI Nadia	P	P	P	100%
MASSINON Vincent	P	P	E	67%
MASSON René	A	A	A	0%
MATERNE Max	P	P	A	67%
MOINET Olivier	P	P	P	100%
MOREAU Frédéric	A	A	A	0%
NOIRET Claudy	A	A	A	0%
PAULET José	P	P	P	100%
PIRLET Noëlla	P	P	P	100%
REMY Marc	E	P	P	67%
REVELLO Piero	A	A	A	0%
ROSCHER-PRUMONT Françoise	P	E	E	33%
ROSIERE Julien	P	E	A	33%
TATON José	A	P	A	33%
VIATOUR Luc	P	P	E	67%

➤ **Détail des rémunérations**

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle ¹
Président	12.478,16 €	Décision AG indexé en janv. 2005 : 10 000.00 € Indice nov. 2004 : 114,48 Indice nov. 2016 : 142,85 Delta de 24,782 %	La fonction de Président implique la préparation et l'animation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et actes engageant l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	- <u>Bivalor</u> : Comité de Direction : non rémunéré - <u>Biométhanisation</u> : Comité de surveillance : non rémunéré - <u>Energywal</u> : Comité de régulation : non rémunéré - <u>COPIDEC</u> : AG : non rémunéré - <u>La Ressourcerie Namuroise</u> : AG : non rémunéré - <u>R2USE</u> : AG : non rémunéré
Vice-président	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant
Administrateurs Comité de direction autre que Président	16.467,04 € pour 10 administrateurs	Néant	Néant	Néant
Administrateurs Comité d'Avis	4.002,50 € pour 39 membres Jeton : 75 € Indemnité km : 0.25 €/km	3.225 € de jetons 777,50 € de frais de déplacement	Attention : Décision du Comité de Direction du 13 juillet 2017 de suspendre l'octroi d'un jeton de présence pour la participation au Comité d'avis	Néant
Administrateurs CA autre que Président	14.929,74 € pour 23 administrateurs	Néant	Néant	Pour un Administrateur : - <u>Biométhanisation</u> : comité de surveillance : non rémunéré - <u>Bivalor</u> : comité de direction : non rémunéré - <u>Energywal</u> : comité de surveillance : non rémunéré
TOTAL GENERAL	47.877,44 €			

➤ **Commentaire éventuel**

Néant

¹ Situation au 31.12.2017

B. INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES TITULAIRES EN FONCTION DE DIRECTION

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (Voir BEP)	Néant	Néant
TOTAL GENERAL	0 €		

➤ **Commentaire éventuel**

Néant

Liste des mandats détenus par le BEP ENVIRONNEMENT

Rapport de Rémunération 2018

Exercice 2017

Biométhanisation

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Non	Comité de Régulation Expert – comité de surveillance	Non
Chintinne Grégory	Président	Non	Comité de Surveillance	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Non	Comité de Surveillance	Non
Hanquet Bernard	Agent	Non	Comité de Régulation	Non
Lasseaux Stéphane	Administrateur	Non	Comité de Surveillance	Non
Soriano Tony	Directeur	Non	Comité de Régulation	Non

Bivalor

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Non	Expert-Comité de Direction Comité de régulation	Non
Chintinne Grégory	Président	Non	Comité de Direction	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Non	Comité de Direction	Non
Hanquet Bernard	Agent	Non	Comité de régulation	Non
Lasseaux Stéphane	Administrateur	Non	Comité de Direction	Non
Soriano Tony	Directeur	Non	Comité de régulation	Non

Copidec

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Oui	Conseil Administration	Non
Chintinne Grégory	Président	Oui	Non	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Oui	Conseil Administration	Non

EnergyWal

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Non	Comité de Régulation Expert – comité de surveillance	Non
Chintinne Grégory	Président	Non	Comité de Surveillance	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Non	Comité de Surveillance	Non
Hanquet Bernard	Agent	Non	Comité de Régulation	Non
Lasseaux Stéphane	Administrateur	Non	Comité de Surveillance	Non
Soriano Tony	Directeur	Non	Comité de Régulation	Non

La Ressourcerie Namuroise

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Oui	Conseil Administration Administratrice déléguée	Non
Chintinne Grégory	Président	Oui	Non	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Oui	Non	Non

Objectif 2

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Granville Olivier	Directeur	Oui	Non	Non
Gourgue Laurence	Directrice	Non	Conseil Administration	Non

Valtris

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Arnould Véronique	Directrice	Oui	Conseil Administration	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Oui	Non	Non
Dufey Gaëtan	Agent	Oui	Conseil Administration (suppléant)	Non



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport du Commissaire-Réviseur

BEP ENVIRONNEMENT

2017



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCCRL

« SOCIETE INTERCOMMUNALE BEP-ENVIRONNEMENT »

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Société Intercommunale BEP-Environnement** » (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 15 décembre 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Société Intercommunale BEP-Environnement** » durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **€ 67.093.917,71** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **€ 39.339,84**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Naninne, le 20 avril 2018.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES ScCRL

Commissaire,
représentée par :



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Comptes annuels

BEP ENVIRONNEMENT

2017



40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.400.209	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: **BEP Environnement**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Avenue Sergent Vriethoff**

N°: **2**

Code postal: **5000**

Commune: **Namur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Liège, division Namur**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0201.400.209**

DATE **24/06/2008** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **19/06/2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2017** au **31/12/2017**

Exercice précédent du **01/01/2016** au **31/12/2016**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **41** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.4.1, 6.5.2, 6.8, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9

Signataire
(nom et qualité)

Signataire
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ABSIL Coraline

Rue du Culot 9, 5310 Longchamps (Nam.), Belgique

Fonction : Administrateur

BERLEMONT Bruno

De la Balance 45, boîte A, 5600 Philippeville, Belgique

Fonction : Administrateur

BOUVEROUX Luc

Chaussée de Marche 27, 5330 Assesse, Belgique

Fonction : Administrateur

BULTOT Claude

Rue Bossus 1, 5540 Hastière, Belgique

Fonction : Administrateur

BULTOT Philippe

Venelle des Tilleuls 7, 5651 Berzée, Belgique

Fonction : Administrateur

CALICE Benjamin

Rue Général de Monge 48, 5660 Petigny, Belgique

Fonction : Administrateur

CAPELLE Christophe

Rue Martin Lejeune 54, 5020 Vedrin, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

CARLIER Philippe

Chaussée de Charleroi 106, 5190 Jemeppe-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

CHINTINNE GREGORY

RUE CROIX MEURICE 306, boîte A, 5621 Hanzinelle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

CLOSE Jean-Louis

Chemin du Gros sous 39, 5100 Jambes (Namur), Belgique

Fonction : Administrateur

DEMANET Nathalie

Rue des Forges 15, 5370 Verlée, Belgique

Fonction : Administrateur

FRANCART Tanguy

Rue Général Piron 14, 5380 Noville-les-Bois, Belgique

Fonction : Administrateur

GUILLITE Bernard

Rue Malevez 9, 5002 Saint-Servais, Belgique

Fonction : Administrateur

KUMANOVA Nermin

Rue des Forsythias 13, 5001 Belgrade, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

LADOUCE René

Route de Vêves 84, boîte A, 5500 Furfooz, Belgique

Fonction : Administrateur

LASSEAUX Stéphane

Rue de Philippeville 81, 5620 Florennes, Belgique

Fonction : Administrateur

LEDUC Albert

Rue du Charme 76, 5550 Nafraiture, Belgique

Fonction : Administrateur

LEJEUNE Janique

Rue du Ry de Patte 31, 5580 Rochefort, Belgique

Fonction : Administrateur

LEONARD Véronique

Rue Raymond-Gridlet 71, 5575 Gedinne, Belgique

Fonction : Administrateur

MABILLE Albert

Rue O. Gubin 11, 5150 Floreffe, Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

MATERNE Max

Chaussée de Namur 364, 5030 Gembloux, Belgique

Fonction : Administrateur

PAULET José

Rue de Rhisnes 82, 5340 Haltinne, Belgique

Fonction : Administrateur

TASIAUX Pierre

Rue de Crupet 40, 5330 Maillen, Belgique

Fonction : Administrateur

VANPOELVOORDE Eric

Chaussée de Tirlemont 31, 5030 Gembloux, Belgique

Fonction : Administrateur

F.C.G. Réviseurs d'entreprises S.C.R.L. SCRL 0446.111.908

Rue de Jausse 49, 5100 Naninne, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00164

Mandat : 01/01/2016- 31/12/2018

Représenté par :

1. RONSMANS Olivier

Rue de Jausse 49 , 5100 Naninne, Belgique

, Numéro de membre : A01931

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	34.005.850	36.413.420
Immobilisations incorporelles	6.2	21	5.828	11.180
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	33.953.119	36.359.547
Terrains et constructions		22	23.193.142	23.541.342
Installations, machines et outillage		23	6.338.527	7.214.367
Mobilier et matériel roulant		24	4.412.904	5.592.096
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	8.546	11.742
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	46.903	42.693
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	30.400	27.000
Participations		282	30.400	27.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	16.503	15.693
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	16.503	15.693

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	33.088.068	35.639.370
Créances à plus d'un an		29	5.007.187	6.241.440
Créances commerciales		290		32.530
Autres créances		291	5.007.187	6.208.910
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	438.269	366.026
Stocks		30/36	438.269	366.026
Approvisionnements		30/31	365.616	274.892
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	72.653	91.134
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	9.647.529	9.375.107
Créances commerciales		40	5.920.758	6.182.791
Autres créances		41	3.726.771	3.192.316
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	17.366.098	17.874.499
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	17.366.098	17.874.499
Valeurs disponibles		54/58	607.033	1.761.192
Comptes de régularisation	6.6	490/1	21.952	21.106
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	67.093.918	72.052.790

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	27.861.693	28.167.720
Capital	6.7.1	10	173.225	173.225
Capital souscrit		100	173.225	173.225
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	20.409.152	20.369.813
Réserve légale		130	17.322	17.323
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	20.391.830	20.352.490
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	7.279.316	7.624.682
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	4.304.723	4.051.875
Provisions pour risques et charges		160/5	4.304.723	4.051.875
Pensions et obligations similaires		160	11.683	20.044
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	4.293.040	4.031.831
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	34.927.502	39.833.195
Dettes à plus d'un an	6.9	17	24.734.926	28.489.781
Dettes financières		170/4	24.734.740	28.489.595
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	24.734.740	28.489.595
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	186	186
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	9.880.800	11.052.898
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.761.363	4.959.548
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.827.708	3.845.622
Fournisseurs		440/4	3.827.708	3.845.622
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.235.646	2.129.999
Impôts		450/3	332.119	343.477
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.903.527	1.786.522
Autres dettes		47/48	56.083	117.729
Comptes de régularisation	6.9	492/3	311.776	290.516
TOTAL DU PASSIF		10/49	67.093.918	72.052.790

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	50.847.633	47.727.977
Chiffre d'affaires	6.10	70	18.074.227	17.051.296
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	-3.318	-5.784
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	32.723.242	30.496.946
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	53.482	185.519
Coût des ventes et des prestations		60/66A	50.063.421	47.901.052
Approvisionnements et marchandises		60	3.372.342	3.096.626
Achats		600/8	3.447.903	3.063.516
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-75.561	33.110
Services et biens divers		61	20.780.413	18.865.372
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	12.876.531	12.429.146
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	4.163.663	4.541.004
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	8.404.120	8.516.227
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	252.848	-135.117
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	208.272	539.298
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	5.232	48.496
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	784.212	-173.075

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	66.139	89.660
Produits financiers récurrents		75	66.139	89.660
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	62.190	74.362
Autres produits financiers	6.11	752/9	3.949	15.298
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	785.597	1.014.594
Charges financières récurrentes		65	785.597	869.138
Charges des dettes		650	784.509	868.657
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.088	481
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		145.456
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	64.754	-1.098.009
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	25.414	24.223
Impôts		670/3	25.414	24.223
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	39.340	-1.122.232
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	39.340	-1.122.232

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	39.340	-1.122.232
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	39.340	-1.122.232
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		1.122.232
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		1.122.232
Affectations aux capitaux propres	691/2	39.340	
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	39.340	
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	157.701
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	7.493	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	165.194	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	146.522
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	12.845	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	159.367	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>5.827</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	43.397.384
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.291.632	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	3.196	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	44.692.212	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.856.042
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.643.028	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	21.499.070	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	23.193.142	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	18.824.991
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	367.089	
Cessions et désaffectations	8172	164.084	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	19.027.996	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.610.624
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.242.929	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	164.084	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	12.689.469	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>6.338.527</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.703.764
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	86.698	
Cessions et désaffectations	8173	101.944	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	19.688.518	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	14.111.667
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.265.891	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	101.944	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	15.275.614	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>4.412.904</u>	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.733
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	26.733	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.733
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	26.733	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.733.625
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	5.733.625	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.733.625
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	5.733.625	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	_____	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.742
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-3.196	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	8.546	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	8.546	

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION –
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	27.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	3.400	
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	30.400	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	30.400	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	15.693
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.890	
Remboursements	8593	1.080	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	16.503	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
La Ressourcerie Namuroise SCRL/FS Avenue Cardinal Mercier 53 5000 Namur Belgique 0888.697.964	Parts sociales 144 parts à 100€	144	25,00	0,00	31/12/2016	EUR	280.625	100.937
Valtris SCRL Rue du Déversoir 1 6010 Couillet Belgique 0842.689.280	10 parts à 100,00€	10	0,18	0,00	31/12/2016	EUR	416.526	5.578
COPIDEC SCRL SCRL Route de la Lâche 4 5150 Floreffe Belgique 0541.505.963	50 parts à 100€	50	14,28	0,00	31/12/2016	EUR	34.967	991
R2Use SCRL Chaussée de Waterloo 484 5002 Saint-Servais Belgique 0546.770.291	20 parts à 500€	20	15,63	0,00	31/12/2016	EUR	51.531	12.671

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689	17.366.098	17.874.499

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Sacs OMB à distribuer pour compte de communes (490000)

Intérêts de 2017 perçus en 2018 (491000)

Exercice
21.069
883

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	173.225
(100)	173.225	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Parts sociales

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	25	6.929
8702	XXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Communes	4 553
Province Namur	2 276
Privés	100

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	3.761.363
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	3.761.363
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	3.761.363

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	8.701.424
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	8.701.424
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	186
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	8.701.610

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	16.033.316
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	16.033.316
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	16.033.316

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	24.333.231
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	24.333.231
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	24.333.231
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	330.659
Dettes fiscales estimées	450	1.460
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.903.527

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Précompte sur Belfius branche 26 (492000)

Provisions versées par les clients commerçants pour 2018 (493000)

Divers produits à reporter (493000)

Exercice
61.841
154.382
95.552

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	3.020.235	2.955.859
9086	310	296
9087	305,3	286,9
9088	408.125	403.120
620	9.461.889	9.165.707
621	1.828.272	1.753.921
622		
623	1.586.370	1.509.518
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	-8.361	-9.428
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	8.404.120	8.516.227
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	561.108	192.522
Utilisations et reprises	9116	308.260	327.639
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	105.282	186.318
Autres	641/8	102.990	352.980
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	30,3	29,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	59.927	576.867
Frais pour l'entreprise	617	1.441.292	1.371.252

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	53.482	185.519
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	53.482	185.519
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	19.823	51.500
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	33.659	134.019
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	5.232	193.952
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	5.232	48.496
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	1.029	
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	4.203	48.496
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		145.456
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		145.456
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice
Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs
Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Codes	Exercice
9134	25.414
9135	23.954
9136	
9137	1.460
9138	
9139	
9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.290.401	3.120.664
9146	3.206.491	3.101.627
9147	1.627.464	1.571.416
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	30.400	27.000
Participations	9262	30.400	27.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.890
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

Voir rapport de gestion

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	288,0	285,0	3,0
Temps partiel	1002	22,0	22,0	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	305,3	302,3	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	379.289	374.929	4.360
Temps partiel	1012	28.836	28.836	
Total	1013	408.125	403.765	4.360
Frais de personnel				
Temps plein	1021	12.146.875		
Temps partiel	1022	729.656		
Total	1023	12.876.532		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	286,9	283,9	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	403.120	399.744	3.376
Frais de personnel	1023	12.429.146		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	288	22	305,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	258	22	255,3
Contrat à durée déterminée	111	29		29,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	285	22	302,3
de niveau primaire	1200	285	22	302,3
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3,0
de niveau primaire	1210	3		3,0
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3		3,0
Ouvriers	132	285	22	302,3
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	30,3	
151	59.927	
152	1.441.292	

TABEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	41		41,0
210			
211	40		40,0
212			
213	1		1,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	13		13,0
310	8		8,0
311	5		5,0
312			
313			
340	1		1,0
341			
342	5		5,0
343	7		7,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	296	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.166	5812	22
Coût net pour l'entreprise	5803	84.287	5813	556
dont coût brut directement lié aux formations	58031	84.287	58131	556
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

Avenue Sergent Vriethoff, 2
B-5000 NAMUR
Tél. : +32(0)81/71 71 71
Fax : +32(0)81/71 71 00
Info@bep.be
www.bep.be

